



14.
Monsieur,

Comme ainsi soit, que pour cause de vostre indisposition, ie n'ai eu commodité de vous voir avant mon depart de la Haye, ie vous dirai que pour les bons offices, que vous avez contribués à l'avancement de mon fils, on vous reconnoist véritablement pour auteur de sa fortune; Obligation si sensible, qu'il ne sera iour, que ie ne tâche ni en aquiter par mes services, et témoigner par effect, que vous ne pouvez obliger à me plus reconnoissable, vous priant cependant que pour comble vous veuillez moyenner, que la compagnie de mon dit fils soit employée en la prochaine campagne, et à cette fin soit mise sur la liste de l'armée, Ce que ni osant promettre de vos faveurs accoustumées, ie me dirai, comme ie suis

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur
Bartolt de Bent

de Bommel le ²⁵ de Novembre.
Hug. 37. 1699

De myn heer
myn heer van Luilijs

is den 14de

